

LE MONITEUR

« Sur l'écologie, les élus locaux ne sont pas partie prenante des discussions »,
Xavier Desjardins (Sorbonne Université)

A l'origine d'un projet de recherche-action intitulé « L'art de gouverner les transitions », le professeur d'urbanisme constate que si les enjeux écologiques sont mieux compris, ils se heurtent presque toujours à des problèmes de gouvernance. L'échelon local en particulier est sous investi.

Grégoire Mothe

Publié le 13 février 2026 à 10h15

Votre projet de recherche « L'art de gouverner les transitions » se découpe en « saisons » thématiques. L'année dernière, le thème était « la Territorialisation de la transition ». Qu'est-ce que cela signifie, et pourquoi la transition écologique doit-elle être territorialisée ?

Territorialiser la transition, cela signifie tout d'abord que **les transitions ne pourront se mettre en œuvre de la même manière**, en « poupée russe » depuis le mondial jusqu'au local, en passant par l'europpéen et le national. Les **conflits et compétitions qu'occasionnent les transitions**, entre **filières économiques**, entre **générations** et entre **groupes sociaux** sont à chaque fois très circonstanciés, selon le climat, les bases de l'économie locale, etc. La conclusion est donc que **seule l'échelle locale permet de définir une trajectoire de transition** et des arbitrages adaptés au contexte local.

Cela ne signifie pas que les décideurs aux niveaux national et européen sont moins importants. C'est à eux qu'il appartient de donner l'impulsion, puis de **vérifier que les promesses écologiques sont tenues** (par exemple la réduction de l'artificialisation des sols, l'adaptation au changement climatique ou encore la baisse des émissions de gaz à effet de serre). Mais il me semble que **seul l'échelon local peut définir la mécanique fine de la transition**.

Quelles sont les difficultés auxquels font face les élus locaux pour territorialiser la transition ?

Nous avons étudié l'exemple de la communauté d'agglomération de Montbrison Loire Forez (Loire), un territoire en transition avec **d'importants enjeux en matière de gestion de l'eau** en raison du changement climatique. Or, les **acteurs locaux restent**

largement démunis face à des accords historiques conclus avec la profession agricole ou EDF (qui gère le barrage de Grangent) dont les clés sont largement détenues par l'échelon national.

La gestion de l'eau n'est qu'un exemple parmi d'autres. **Ces difficultés se retrouvent dans le secteur de l'énergie**, par exemple. Nous avons étudié la transition énergétique dans le **territoire de l'agglomération Grand Paris Sud** (Essonne et Seine-et-Marne). Pour le dire prosaïquement, entre l'Etat, RTE et les grandes entreprises qui s'installent pour implanter des data centers, les élus locaux regardent surtout passer les trains.

Que peuvent-ils face à ces états de fait ? Quelle est leur marge de manœuvre ? Nous avons essayé d'identifier plusieurs leviers à leur disposition. Ils peuvent **agir par la tarification** mais aussi **par la planification urbaine** via les documents d'urbanisme. Enfin, ils peuvent exiger des informations et organiser des débats publics.

La troisième saison de vos travaux concerne les délaissés. En quoi ces espaces sont-ils intéressants pour la transition écologique ?

L'idée était de continuer à analyser l'effet des transitions, après une première année orientée sur les secteurs d'activité, puis une seconde sur les territoires. La troisième concerne donc **ces lieux mal définis, avec trois terrains d'étude : Dortmund (Allemagne), Bologne (Italie) et Grenoble**. Ces trois agglomérations ont connu un riche passé industriel et présentent donc beaucoup de terrains délaissés.

Ces lieux sont intéressants parce qu'à l'origine ils n'avaient pas vraiment d'existence dans la planification urbaine. Je m'explique : un bout de terrain reste sans affectation pendant 40 ans, on appelle cela communément une friche, et tout le monde s'en contente. Avec la transition écologique, **ce terrain pourrait se couvrir de panneaux photovoltaïques, d'éoliennes** ou encore devenir un « **réservoir de biodiversité** ». Notre démarche de recherche vise à identifier comment et si la transition attribue des fonctions à ces espaces mal définis.

La deuxième question concerne **la concurrence** qui se développe autour de ces espaces. Car ils peuvent avoir **plusieurs destinations dans la transition** : énergies renouvelables, agriculture urbaine... mais ils peuvent aussi entrer en concurrence avec des logiques de densification de la ville, par exemple. Donc d'une certaine manière, la **transition valorise ces espaces inutilisés**, et le « blanc dans les cartes » s'amenuise. La transition ne conduit-elle pas à normaliser encore plus de lieux ? Nous sommes en train de travailler sur l'analyse des résultats pour le printemps 2026.

Propos recueillis par Grégoire Mothe